

Être accompagné

Mise à jour le 28 juillet
2023

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information sur les modes d'accueil et d'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel. Il accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel, et les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité.

≈ Vous êtes parents ou futurs parents

Le Relais vous accompagne dans :

- La recherche d'un mode d'accueil
- La mise en relation avec les assistant(e) s maternel(le) s agréées, en vous informant sur leurs disponibilités.
- Votre fonction parentale : comment préparer l'accueil, quels sont les enjeux de la séparation, comment aborder l'adaptation...

Le Relais vous informe sur :

- Les modalités administratives et juridiques liées à l'emploi d'un assistant maternel
- Les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre

Pour l'ensemble de ces sujets, le Relais propose de vous recevoir en rendez-vous individuel ou lors d'une rencontre collective en présence de la CAF.

Afin de vous accompagner dans votre rôle administratif et juridique de Parents/Employeurs, vous pouvez adhérer gratuitement au site de la

Fédération des Particuliers Employeurs (<https://lp.fepem.org/caf-cotes-darmor/>)

⌘ Vous êtes ou souhaitez devenir assistant maternel

Le Relais vous informe sur :

- La profession
- Les modalités d'agrément
- Le statut professionnel
- Le contrat de travail

Le Relais est un lieu :

- D'écoute et d'accompagnement dans l'exercice de votre profession
- D'échanges et de rencontres sur des thèmes relatifs à la profession et à la petite enfance

Le Relais peut vous soutenir dans votre réflexion sur l'accueil des enfants et de leur famille (adaptation, transmissions, communication...).

Pour communiquer vos disponibilités au Relais de Saint-Brieuc Armor Agglomération,
[remplissez la fiche de disponibilités](#)

